



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6080446

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 9/03/2026 16H55 C:000008 I:29531
V/REF : lettre de commande
V/Email reçu le Lundi 09/03/2026 à 16H55

SELON DEVIS N° 5030076

V/REF.IMM. 10

IMMEUBLE : LA PLAINE - 00010
RUE N.NIEMEN / COURS DE VERDUN
RUE DONIER / RUE BEAUMARCHAIS
01100 OYONNAX

SEMCODA SERVICE REHABILITATION
A L'ATTENTION DE M.LOUIS
ANTHONY - CHARGE D'OPERATIONS
50 RUE DU PAVILLON
01000 BOURG EN BRESSE

Feillens, le 31 Aout 2026

Référence Marché: Notre Tarif en vigueur

LOCALISATION : 17 A 21 RUE NORMANDIE NIEMEN, A OYONNAX 01100

MOTIF : VOTRE ACCORD SUR NOTRE DEVIS N°5030076 DU 11/03/2025
D UN MONTANT DE 3177 EUROS HT

Donneur d'ordre : M. A Louis

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Mise a disposition d'un véhicule de curage équipé d'une pompe hautepression
et d'une pompe d'aspiration.

ACCORD SUR DEVIS
DEPLACEMENT EN SEMAINE DE 08H00/17H00
CURAGE HAUTE PRESSION DU RESEAU EXTERIEUR JUSQU'AU REGARD DE BRANCHEMENT
DES EAUX USEES ET EAUX PLUVIALES (DEPUIS LE PIED DE FACADE)
INSPECTION CAMERA DU RESEAU DES EAUX USEES ET EAUX PLUVIALES
INSPECTION CAMERA DES COLONNES ET DU RESEAU INTERIEUR DES EAUX PLUVIALES
FOURNITURE RAPPORT PHOTOS ET VIDEO
NOTRE ITNERVENTION DU 28 AVRIL 2026

OBSERVATIONS :

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE

Ouverture des tabourets et des trappes de visite permettant l'accès
au réseau (si nécessaire).
Débouchage/curage haute pression, aspiration des déchets.
Vérification du bon écoulement - Nettoyage du chantier.
Transport et mise en décharge des boues et des détritux (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Le tarif au m3 du traitement des déchets transportés a la Station
d'épuration est susceptible de variation sans préavis.

ATTENTION : EN AUCUN CAS NOTRE RESPONSABILITE NE PEUT ETRE ENGAGEE EN CAS DE
===== FUIITE QUI APPARAITRAIT A LA SUITE DE NOTRE INTERVENTION PAR SUITE



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6080446

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DU MAUVAIS ETAT DES JOINTS, DE LA POROSITE OU DE LA VIEILLESSE DES
FONTES, DU PLASTIQUE, DU GRES OU DU FIBRO-CIMENT.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	3177,00	3177,00
TOTAL H.T.			3177,00
T.V.A. a 10,00%			317,70
TOTAL T.T.C.En EURO			<u>3494,70</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 30 Septembre 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN



Société d'Économie Mixte de Construction du Département de l'Ain

50, rue du Pavillon - CS 91007
01009 BOURG-EN-BRESSE CEDEX
Téléphone : 04 74 22 40 66

EXEMPLAIRE A NOUVEAU
RETOURNER SIGNÉ

LETTRÉ DE COMMANDE

ENTRE :

S.E.M.CO.D.A., 50, rue du Pavillon CS 91007 - 01009 BOURG-EN-BRESSE CEDEX, Société Anonyme d'Economie Mixte au capital de 81 040 300 €, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de BOURG-EN-BRESSE sous le n°759 200 751, représentée par le Directeur, Monsieur Bernard PERRET et dénommée ci-dessous par "S.E.M.CO.D.A.",

Service Réhabilitation représenté par M. Denis DUCARD
Affaire suivie par M. Anthony Louis, Chargé d'Opérations & Jennifer ACACIA, Assistante.

ET :

SAS SERVIMO BOURGOGNE, 550 Route de Ternant – 01570 FEILLENS
Inscrite au Registre du Commerce de BOURG EN BRESSE sous le numéro 798 123 030
Au capital de 15 000 Euros
Dont le siège social est situé à FEILLENS (01570)
Code d'activité économique APE 3700Z
Numéro de TVA intracommunautaire FR53 798 123 030

Représentée par Monsieur Stéphane DROUOT, dénommé(e) ci-dessous par "Le Représentant".

OBJET DE LA COMMANDE :

La commande a pour objet le curage et l'inspection TV des réseaux suivant les devis N°5030074 et N°5030076 du 11/03/2025 ci-joint.

Lot N°30 600 : Eaux usées – assainissement

SUR LE PATRIMOINE SEMCODA :

Réhabilitation et Résidentialisation de 74 logements collectifs
130 à 140 Cours de Verdun
17 à 21 Rue Normandie Niémen
01100 OYONNAX
Réf. SEMCODA : 25.0010.05/06 – Tr 27/29

MONTANT DE LA COMMANDE :

Les prix sont fermes et définitifs.

Programme S.E.M.CO.D.A.	N°	Nbre de logements	Montant de la commande en €
130 à 140 Cours de Verdun 01100 OYONNAX	25.0010.06 - Tr 27	48	6 354,00 €
17 à 21 Rue Normandie Niémen 01100 OYONNAX	25.0010.05 - Tr 29	26	3 177,00 €

TOTAL € H.T.	9 531,00 €
T.V.A. 10%	953,10 €
TOTAL € T.T.C.	10 484,10 €

DÉLAIS :

La présente commande est à réaliser pour le mois de mars 2025

La présente lettre vaut ordre de service.

Nous rappelons que les prestations seront réalisées en site occupé. Avant toute intervention, SERVIMO BOURGOGNE devra prendre contact avec M. Anthony LOUIS, Chargé d'Opérations au 04 81 51 00 69 ou par mail (anthony.louis@semcoda.com) afin de prendre rendez-vous et organiser les tâches à réaliser.

FACTURATION :

Les factures seront établies en euros après les travaux ou les missions accomplis. Elles comporteront le montant des prestations hors TVA, le taux et le montant de la TVA, le montant TTC. Elles préciseront l'objet de la commande au(x)quel(s) elles se rattachent. Elles indiqueront le nom ou la dénomination sociale du titulaire, son siège social, sa forme sociale, son N° SIREN et son RCS ou RM de rattachement, le montant de son capital social. Les factures seront assorties du relevé d'identité bancaire ou postal du titulaire. Le cas échéant, elles mentionneront les avoirs consentis.

Ces factures seront établies en deux exemplaires et elles seront envoyées à :

S.E.M.CO.D.A

Service Réhabilitation à l'attention de M. Anthony LOUIS, Chargé d'Opérations

50, rue du Pavillon

01000 BOURG EN BRESSE

PAIEMENT :

Le délai de paiement est de soixante (60) jours calendaires à compter de la date d'émission de la facture. La date d'émission de la facture prise en compte sera celle de la réception par la S.E.M.CO.D.A. diminuée d'un jour pour tenir compte des délais postaux.

Si des réserves sont mentionnées lors de la réception des travaux ou des missions relatifs à la présente lettre de commande, les factures correspondantes seront renvoyées au fournisseur, qui devra émettre de nouvelles factures correspondantes à l'avancement réel des prestations ou lorsque les réserves seront entièrement levées.

Fait à BOURG-EN-BRESSE, en deux exemplaires, le 14 mars 2025

POUR SERVIMO BOURGOGNE

Le Représentant

M. Stéphane DROUOT

Cadre réservé à la SEMCODA)

Acceptation de l'offre :

À BOURG-EN-BRESSE

Le.....14/03/2025.....

**Le Responsable du Service
Réhabilitation**

M. Denis DUCARD



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

DEVIS N° 5030076

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 11/03/2025 8H03 C:000008 I:29531

V/Email reçu le Mardi 11/03/2025 à 8H03

SEMCODA

AGENCE OYONNAX

188, RUE ANATOLE FRANCE

C.S.30595

01111 OYONNAX CEDEX

V/REF.IMM. 10

IMMEUBLE : LA PLAINE - 00010

RUE N.NIEMEN / COURS DE VERDUN

RUE DONIER / RUE BEAUMARCHAIS

01100 OYONNAX

Feillens, le

11 Mars 2025

Référence Marché: Notre Tarif en vigueur

LOCALISATION : 17 À 21 RUE NORMANDIE NIEMEN, À OYONNAX 01100

MOTIF : DEVIS DE CURAGE ET INSPECTION CAMERA:

- INSPECTION DES RÉSEAUX EAUX PLUVIALES EXTERIEUR
- INSPECTION DES COLONNES EP INTERIEUR
- INSPECTION DES RESEAUX EXTERIEUR DES EAUX USEES

Donneur d'ordre : M. A Louis

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE NOTRE PRESTATION :

DEPLACEMENT EN SEMAINE DE 08H00/17H00

CURAGE HAUTE PRESSION DU RESEAU EXTERIEUR JUSQU'AU REGARD DE BRANCHEMENT
DES EAUX USEES ET EAUX PLUVIALES (DEPUIS LE PIED DE FACADE).

INSPECTION CAMERA DU RESEAU DES EAUX USEES ET EAUX PLUVIALES

INSPECTION CAMERA DES COLONNES ET DU RESEAU INTERIEUR DES EAUX PLUVIALES

FOURNITURE RAPPORT PHOTOS ET VIDEO

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE

Ouverture des labourets et des trappes de visite permettant l'accès
au réseau (si nécessaire).

Débouchage/curage haute pression, aspiration des déchets.

Vérification du bon écoulement - Nettoyage du chantier.

Transport et mise en décharge des boues et des détritiques (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Le tarif au m3 du traitement des déchets transportés à la Station

d'épuration est susceptible de variation sans préavis.

ATTENTION : EN AUCUN CAS NOTRE RESPONSABILITE NE PEUT ETRE ENGAGEE EN CAS DE
===== FUITE QUI APPARAÎTRAIT A LA SUITE DE NOTRE INTERVENTION PAR SUITE
DU MAUVAIS ETAT DES JOINTS, DE LA POROSITE OU DE LA VIEILLESSE DES
FONTES, DU PLASTIQUE, DU GRES OU DU FIBRO-CIMENT.

SERVIMO BOURGOGNE - SAS au capital de 15 000 €

550, route de Ternant – 01570 FEILLENES

RCS. BOURG EN BRESSE 798.123.030 - TVA intracommunautaire FR53798123030

Tél : 03 85 20 30 60 - bourgogne@servimo.fr



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

DEVIS N° 5030076

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
3,00	Travaux de curage Haute Pression	503,00	1509,00
3,00	Travaux de contrôle réseaux/vidéo-caméra	355,00	1065,00
3,00	Travaux contrôle colonne eaux pluviales	201,00	603,00
TOTAL H.T.			3177,00
T.V.A. à 10,00%			317,70
TOTAL T.T.C.En EURO			3494,70

Validité de l'offre : 6 mois à compter de la date d'émission.

Conditions de règlement : virement à 30 jours date de facture sauf conditions particulières convenues entre nous.

Dans l'attente de la faveur de vos ordres, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments dévoués.

P/LA SOCIETE



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

DEVIS N° 5030074

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 - 365/365

N/REF : 11/03/2025 8H01 C:000008 I:29531

V/Email reçu le Mardi 11/03/2025 à 8H01

SEMCODA

AGENCE OYONNAX

188, RUE ANATOLE FRANCE

C.S.30595

01111 OYONNAX CEDEX

V/REF.IMM. 10

IMMEUBLE : LA PLAINE - 00010

RUE N.NIEMEN / COURS DE VERDUN

RUE DONIER / RUE BEAUMARCHAIS

01100 OYONNAX

Feillens, le 11 Mars 2025

Référence Marché: Notre Tarif en vigueur

LOCALISATION : 130 AU 140 COURS DE VERDUN (SOIT 6 ALLÉES SUR CETTE IMMEUBLE QUIEN COMPTE 10, LES ALLÉES 122 À 128 ÉTANT PROCHAINEMENT DÉMOLIES)

MOTIF : DEVIS DE CURAGE ET INSPECTION CAMERA:

- INSPECTION DES RÉSEAUX EAUX PLUVIALES EXTERIEUR

- INSPECTION DES COLONNES EP INTERIEUR

- ~~INSPECTION DES RESEAUX EXTERIEUR DES EAUX USEES~~ Non

Donneur d'ordre : M. A Louis

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE NOTRE PRESTATION :

DEPLACEMENT EN SEMAINE DE 08H00/17H00

CURAGE HAUTE PRESSION DU RESEAU EXTERIEUR JUSQU'AU REGARD DE BRANCHEMENT

~~DES EAUX USEES~~ ET EAUX PLUVIALES DE LA VILLE

INSPECTION CAMERA DU RESEAU DES EAUX USEES ET EAUX PLUVIALES DU
RESEAU EXTERIEUR (DEPUIS LE PIED DE FACADE AU REGARD DE BRANCHEMENT DE
LA VILLE)

FOURNITURE RAPPORT PHOTOS ET VIDEO

OBSERVATIONS : NOTRE OFFRE NE COMPREND PAS LE CURAGE ET L'INSPECTION DES COLONNES
EAUX USEES ET EAUX PLUVIALES

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE

Ouverture des tabourets et des trappes de visite permettant l'accès
au réseau (si nécessaire).

Débouchage/curage haute pression, aspiration des déchets.

Vérification du bon écoulement - Nettoyage du chantier.

Transport et mise en décharge des boues et des détritiques (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Le tarif au m3 du traitement des déchets transportés à la Station
d'épuration est susceptible de variation sans préavis.

ATTENTION : EN AUCUN CAS NOTRE RESPONSABILITE NE PEUT ETRE ENGAGEE EN CAS DE

SERVIMO BOURGOGNE - SAS au capital de 15 000 €

550, route de Ternant - 01570 FEILLENS

RCS. BOURG EN BRESSE 798.123.030 - TVA intracommunautaire FR53798123030

Tél : 03 85 20 30 60 - bourgogne@servimo.fr



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

DEVIS N° 5030074

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

===== FUIITE QUI APPARAÎTRAIT A LA SUITE DE NOTRE INTERVENTION PAR SUITE
DU MAUVAIS ETAT DES JOINTS, DE LA POROSITE OU DE LA VIEILLESSE DES
FONTES, DU PLASTIQUE, DU GRES OU DU FIBRO-CIMENT.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
6,00	Travaux de curage Haute Pression	503,00	3018,00
6,00	Travaux de contrôle réseaux eaux usees	355,00	2130,00
6,00	Travaux contrôle colonnes eaux pluviales	201,00	1206,00
TOTAL H.T.			6354,00
T.V.A. à 10,00%			635,40
TOTAL T.T.C.En EURO			<u>6989,40</u>

Validité de l'offre : 6 mois à compter de la date d'émission.

Conditions de règlement : virement à 30 jours date de facture sauf conditions
particulières convenues entre nous.

Dans l'attente de la faveur de vos ordres, nous vous prions de croire, Madame,
Monsieur, en l'expression de nos sentiments dévoués.

P/LA SOCIETE



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N°1301-SD



N°13948*06

ATTESTATION SIMPLIFIÉE¹

① IDENTITÉ DU CLIENT OU DE SON REPRÉSENTANT :

Je soussigné(e) :

Nom : SEMCODA Prénom :
Adresse : 50, RUE DU PAVILLON, CS.91007 Code postal : 01000 .. Commune : BOURG EN BRESSE

② NATURE DES LOCAUX

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue de ces travaux :

☐ maison ou immeuble individuel ☒ immeuble collectif ☐ appartement individuel
☐ autre (précisez la nature du local à usage d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

☒ un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de (.....) millièmes de l'immeuble

☐ un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse² : 130 à 140, C. de Verdun 17 à 18, Rue N. Nié, Commune : OYONNAX Code postal : 01100
dont je suis : ☒ propriétaire ☐ locataire ☐ autre (précisez votre qualité) : Réf. SEMCODA : 0010.05+06.

③ NATURE DES TRAVAUX

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation, les travaux :

☒ n'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement).

☒ n'affectent pas plus de cinq des six éléments de second œuvre suivants :

Cochez les cases correspondant aux éléments affectés : ☐ planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ huisseries extérieures ☐ cloisons intérieures ☐ installations sanitaires et de plomberie ☐ installations électriques
☐ système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB : tous autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit.

☒ n'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher de la construction existante supérieure à 10 %.

☒ ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction.

☐ J'atteste que les travaux visent à améliorer la qualité énergétique du logement et portent sur la fourniture, la pose, l'installation ou l'entretien des matériaux, appareils et équipements dont la liste figure dans la notice (1 de l'article 200 quater du code général des impôts - CGI) et respectent les caractéristiques techniques et les critères de performances minimales fixés par un arrêté du ministre du budget (article 18 bis de l'annexe IV au CGI).

☐ J'atteste que les travaux ont la nature de travaux induits indissociablement liés à des travaux d'amélioration de la qualité énergétique soumis aux taux réduits de TVA de 5,50 % (pour les travaux réalisés en métropole) ou de 2,10 % (pour les travaux réalisés dans un département-région d'outre-mer).

④ CONSERVATION DE L'ATTESTATION ET DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande. Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait et ont eu pour conséquence l'application erronée des taux réduits de la TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre :

1. S'agissant des travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans :

- le montant de la TVA due au taux de 20 % et le montant de la TVA effectivement payé au taux de 10 %, pour les travaux réalisés en métropole ;
- le montant de la TVA due au taux de 8,50 % et le montant de la TVA effectivement payé au taux de 2,10 %, pour les travaux réalisés dans un département-région d'outre-mer.

¹ Pour remplir cette attestation, cochez les cases correspondant à votre situation et complétez les rubriques en pointillés. Vous pouvez vous aider de la notice explicative.

² Si différente de l'adresse indiquée dans le cadre ①.

2. S'agissant des travaux d'amélioration de la qualité énergétique des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ainsi que sur les travaux induits qui leur sont indissociablement liés :

- le montant de la TVA due au taux de 10 % et le montant de la TVA effectivement payé au taux de 5,50 %, pour les travaux réalisés en métropole ;
- le montant de la TVA due au taux de 8,50 % et le montant de la TVA effectivement payé au taux de 2,10 %, pour les travaux réalisés dans un département-région d'outre-mer.

Fait à BOURG EN BRESSE le 14/03/2025....

Signature du client ou de son représentant :

SEMCODA
50 Rue du Pavillon
CS 91007
01009 BOURG EN BRESSE Cedex
Tél. 04 74 22 40 66 - Fax 04 74 22 99 40

Le Chargé d'Opérations

Anthony LOUIS